

ACTION FRANCE ACTION rappelle GRUNDIG LED Tueur d'insectes



- Noms des modèles ou références concernés : **GRUNDIG LED Tueur d'insectes**
- Marque : **GRUNDIG LED Tueur d'insectes**
- **Lot voir liste des produits en pièce jointe**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **ACTION**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Lors d'une enquête de sécurité sur cet article, il a été déterminé que des pièces électriques transportant des tensions dangereuses peuvent être touchées. Cela crée un risque d'électrocution.
- Risques encourus par le consommateur : **Choc électrique**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre